

ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET
5, Boulevard Michelet
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 62 01 19
Courriel : ce.0312077p@ac-toulouse.fr

INFORMATION AUX FAMILLES :
SECTION INTERNATIONALE D'ESPAGNOL
ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET de TOULOUSE
Recrutement – Année scolaire 2023-2024

Présentation de la section

Créée par l'arrêté ministériel du 19 mars 2007, à l'initiative des Ministères de l'Education espagnol et français, unique dans l'académie de Toulouse, la section internationale permet l'intégration d'élèves étrangers au système scolaire français. Elle permet également à des élèves français d'acquérir une très bonne connaissance de la langue et de la culture espagnole.

Si leur niveau en langue le permet, les élèves de la section internationale qui le souhaitent peuvent poursuivre leur scolarité secondaire dans la Section Internationale d'Espagnol du collège Michelet puis du lycée Saint-Sernin.

Effectifs de la section

La section internationale rassemble un maximum de 78 élèves de C.E.2, C.M.1 et C.M.2. L'organisation des cours et la nécessité d'une pratique orale intensive entraînent la limitation des effectifs à 26 élèves par niveau.

Répartis dans ces trois niveaux de classes, les élèves de la section internationale se regroupent pour les enseignements spécifiques en espagnol.

Enseignement

Le quota horaire est de 4 heures hebdomadaires, à savoir :

- 3 heures de langue espagnole, soit le double de l'horaire habituel de cours de langue étrangère ;
- 1 heure d'une autre matière enseignée en langue espagnole (D.N.L. : Discipline Non Linguistique).

L'enseignement de la langue est assuré par un professeur espagnol, nommé par le ministère de l'Éducation espagnol. La DNL est enseignée par un professeur des écoles français habilité en espagnol. Conformément aux programmes français, les autres enseignements sont dispensés par des professeurs des écoles français.

Recrutement

Le recrutement est ouvert aux élèves de CE1 en vue d'intégrer la section en CE2. En fonction des places disponibles, un certain nombre d'élèves peuvent être admis également en CM1 et en CM2.

Des tests de recrutement sont organisés afin d'évaluer le niveau en langue espagnole, les capacités de travail et la motivation de l'élève.

L'admission est prononcée par une commission (enseignants d'espagnol, enseignants de CE1, directeur) qui se base sur un dossier scolaire constitué pour chaque candidat ainsi que sur une épreuve orale en langue espagnole.

Dates

Les familles intéressées peuvent s'adresser dès maintenant au directeur de l'Ecole Michelet, qui leur transmettra le dossier d'inscription.

Ce dossier devra être retourné dûment complété pour le vendredi 14 avril 2023 au plus tard.

L'épreuve d'admission pour l'année scolaire 2023-2024 se déroulera le mercredi 17 mai 2023